



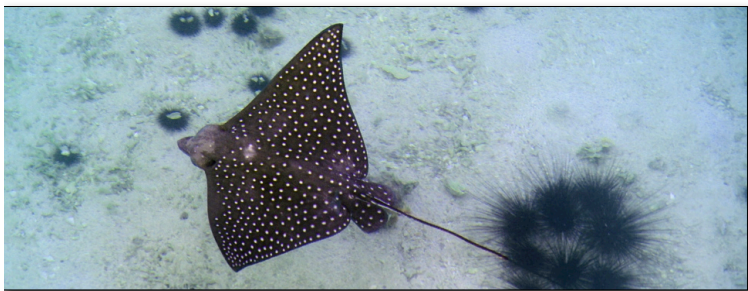
Kayak et Multi-Activities

Circuit dans la baie de Sham

Période: d'**Octobre** à: **Avril**

Durée: **9 jours**

Personnes dans le groupe: **6 to 14 participants**



80 Jours Voyages – 15 rue Ferracha- 69005 LYON **sur rendez-vous** - Immatriculation tourisme IMO38100047

Tel : 09.81.07.43.66 Email : contact@80joursvoyages.com Site web : www.80joursvoyages.com

Siège social 332 chemin de la Vorly - 38850 Paladru - France RCS Vienne 523 492 981

Copyright © 2012 All Rights Reserved : Pierre Fij



RANDO ET KAYAK À OMAN

Ce voyage exotique et époustouflant à travers la baie de Sham est l'occasion idéale pour quitter l'hiver et profiter du soleil pendant quelques jours. Ce voyage propose de multiples activités centrées sur le kayak de mer, car nous faisons de la natation, de la pêche et de la plongée en apnée pendant le voyage. Il avait également l'avantage de proposer deux randonnées absolument magnifiques.

Pendant les 4 jours de navigation, nous parcourons un monde minéral fait de falaises et de criques, ponctué de quelques îles et villages de pêcheurs.

Une faune exceptionnelle vit dans la baie: deux espèces de dauphins et de raies aigles, mais aussi (inoffensifs!) Des requins de récif.

Le matin, nous naviguons à travers le fjord pour découvrir ses recoins cachés. Pendant l'après-midi, lorsque le soleil est à son apogée et que la température est la plus chaude, nous allons généralement nager (l'eau est à environ 30 ° C en novembre; 86 ° F) et plonger avec des masques et des tubas au milieu de la barrière de corail. Le contraste entre les montagnes rugueuses et rocheuses environnantes et l'abondance du fond marin et de sa faune est saisissant. Il n'est pas rare de croiser des dauphins. Vous serez initié à la pêche à la traîne et cela contribuera à compléter nos dîners du soir. De plus, deux jours de marche sur de très beaux sentiers vous permettront d'atteindre les hauteurs de la baie, d'où vous pourrez admirer le panorama de la pittoresque région de Musandam.

Multi-activities:



Niveau: 1-2



(pas besoin de savoir faire du kayak) niveau 2 à 3 avec les randos en option

Comfort: 2



nombre de jours d'activités: 5 jours

Groupe: 6 to 12 participants

Hebergement: Hotel and Tent (dans la baie de Sham)

Vol arrive/départ: DUBAI (UAE)

ITINERAIRE:

Jour 1: Vol pour Dubai.

Arrivée soit le soir du jour 1 soit au matin du jour 2.

Jour 2: Transfer ten bus à Khasab et départ en kayak

Transfert en bus de Dubaï à Khasab le matin.

Durée du trajet autour de 3h30 en fonction du temps de passage à la frontière entre les Emirats et Oman.

A l'arrivée à Khasab, nous commençons les préparatifs de notre excursion en kayak.

- le but est de ranger vos affaires pour les 4 jours de kayak dans des sacs étanches et de laisser le reste à Khasab dans un endroit fermé.

- En début d'après-midi, nous chargeons nos kayaks pour un séjour autonomie dans la baie de Sham.



Nous quittons Khasab en longeant la côte rocheuse, durant environ une heure (3 km).

Notre premier camp est installé sur une plage de sable blanc. Il est encore temps de se baigner avant le dîner.

Repas local pour le dîner.

Dans ces pays chauds, nous vous proposons de passer la nuit sous tentes, ou sur des tapis, pour pouvoir admirer les étoiles.

Durée en kayak: environ 1 heure
Distance parcourue: environ 3 km
Hébergement: nuit sous tente
Restauration: B, L, D

Jour 3: En kayak jusqu'à l'île de Sibi

Aux premières lueurs du jour, nous profitons de la douceur du matin, pour naviguer en kayaks. Humsi est une île rocheuse dressée comme un pilier, à l'entrée de la baie de Sham. Généralement c'est à cet endroit, que les dauphins aiment venir pêcher au matin. Ils attendent aussi l'arrivée des boutres traditionnels omanais, pour venir jouer avec leurs vagues.



À l'heure du déjeuner, nous recherchons une plage agréable et ombragée, pour y déguster une salade fraîche, sous forme de buffet.

Le temps libre après le repas peut être consacré à la plongée en apnée. Les eaux cristallines et peu profondes permettent de nager au milieu de jardins de coraux, visibles de la surface.

Dans l'après-midi, nous continuons en kayak jusqu'à l'île de Sibi. Tout en longeant la côte et les rochers, affleurant au bord de l'eau, la géologie laisse apparaître des fossiles: Grifphaea du trias. Nous apprenons à pêcher à la traine. Peut-être y aura t'il du poisson frais pour le dîner?

Nous installons notre camp de nuit sur l'île de Sibi, au fond de la baie.

Durée en kayak: environ 5 heures
Distance parcourue: environ 17 km
Dénivelé: 0m
Hébergement: nuit sous tente
Restauration: B, L, D



Jour 4: Kayak à l'île de Sham

À la pointe du jour, nous allons contempler le lever du soleil, de l'autre côté de l'île. En spectateur, face aux eaux calmes, nous découvrons lentement les reflets rouges des montagnes, qui miroitent sur la mer.

Nous traversons le fjord en kayak et longeons la côte jusqu'au village de Sibi.

Aux pieds des parois rocheuses abruptes de calcaire ocre, la baie peu profonde laisse découvrir des fonds marins surprenant.

Parfois, nous pouvons apercevoir une raie passant sous les kayaks, qui semble voler dans les eaux transparentes

Nous accostons à Sibi, petit village de pêcheurs où nous nous ravitaillons en eau à la Mosquée, avant de naviguer jusqu'au site de notre déjeuner.

C'est un endroit idéal pour faire une courte randonnée et atteindre un col sur l'isthme à 76 m d'altitude.

De ce panorama, la vue est fantastique sur la baie d'Habbalayan, baignée par les eaux de l'océan Indien. Vous pouvez parfois apercevoir de petits requins de récif, qui viennent se réchauffer au soleil, dans quelques centimètres d'eau.

Temps libre après le repas avec baignade et plongée avec tuba, dans les jardins de coraux.

La navigation pour rejoindre notre camp de l'île de Sham, prendra moins de 2 heures

Notre campement est installé sur les hauteurs, afin de bénéficier d'une vue imprenable à 180 degrés sur la baie.

Prenez le temps d'une dernière baignade avant le repas du soir



Suivant les conditions climatiques, une sortie nocturne en kayak autour de la petite île de Sham clôturera cette belle journée ; C'est sûrement l'un des moments forts du séjour pour une découverte de sensations nouvelles.

Temps de Marche:	environ 45 minutes
Durée en kayak:	environ 4 heures
Distance parcourue:	environ 13 km
Dénivelé:	76 m
Hébergement:	nuit sous tente
Restauration:	B, L, D

Jour 5: Au sommet de l'île Sham.

Au lever du soleil, nous petit-déjeunons face aux montagnes, que les premiers éclats du jour éclairent progressivement.

Si la marée le permet, nous allons glisser en kayak dans une grotte marine, avant la traversée du fjord. A la sortie de la baie, nous rencontrons généralement les dauphins à bosse qui se regroupent pour pêcher

Nous pagayons encore 1 heure, avant d'atteindre la plage, où se situe notre camp.

La baignade est fortement conseillée, car ici les fonds marins sont probablement les plus beaux et variés de votre séjour.



Vous pouvez y apercevoir des poissons-perroquets, des poissons-anges ou des poissons-clowns.

L'après midi, deux possibilités s'offrent à vous:

Gravir la montagne de Sham, culminant à 800 m, ou simplement rester sur la plage en savourant ce lieu magique avec baignade à volonté.

Le départ de l'ascension est fixée généralement au début d'après-midi, afin d'atteindre le sommet au coucher de soleil. Nous commençons par un sentier escarpé, mais qui devient rapidement moins raide. Chaque pause est une occasion de découvrir de nouvelles plantes, ou les richesses de cette région si spéciale.

Arrivée au sommet sous les lumières rougeoyantes du soir, la vue est incroyable sur l'ensemble du Musandam. Par temps clair, on peut même apercevoir l'Iran.

Nous redescendons dans la pénombre et passons la nuit sur la plage.

Durée en kayak:	environ 3 heures
Distance parcourue:	environ 7 km
Temps de randonnée:	environ 5 heures
Dénivelé:	800 m
Hébergement:	nuit sous tente
Restauration:	B, L, D



Jour 06: Retour à Khasab

Nous nous réveillons tranquillement et prenons le temps d'une baignade avant de faire la traversée en kayak et accoster sur une plage pour déjeuner.

Après une sieste au soleil et une ultime baignade rafraîchissante, 30 minutes de navigation seulement nous sont nécessaires, pour rejoindre le port de Khasab.

Là, nous participons à l'organisation du chargement du matériel, puis nous prenons possession de notre logement à l'hôtel-apartment Esra.

Le dîner est prévu dans un restaurant local avec de la nourriture local.

Durée en kayak:	environ 2 heures
Distance parcourue:	environ 7 km
Hébergement:	Hotel-Appartment Esra
Restauration:	B, L, D

Jour 07: Randonnée dans le Wadi Qada

Trois options s'offrent à vous pour cette journée à Khasab. Votre guide vous expliquera cela sur place.

- Une journée libre à Khasab

Certaines personnes auront plaisir à profiter d'un moment de détente, à rester tranquillement au bord de la piscine de l'hôtel, ou aller visiter le musée, après notre périple en kayak.

Une carte explicative de Khasab et une voiture de location sont mises à leur disposition.

- Une randonnée dans le canyon de Qada

Elle est exigeante car elle nécessite une bonne prise de pieds et de ne pas avoir le vertige. C'est pour cela qu'elle est facultative.

Le transfert en bus jusqu'au Wadi Tawi ne dure que 20 minutes.

Nous remontons ce canyon étroit, serpentant jusqu'à un plateau.

L'ascension se déroule sous d'impressionnantes falaises de calcaire.

A la pause nous offre l'occasion d'expliquer la géologie de ce massif.

L'accès au sommet débouche au niveau d'Al Harat, un village traditionnel.

La vie était rude et hostile autrefois pour ces tribus montagnardes Shihuh.

Nous revivons les conditions de vie des villageois d'il y a seulement 30 ans.

Comme la dure nécessité de construire des murets de pierre, pour capter les rares pluies afin d'alimenter les citernes.

Voilà pourquoi le village a été abandonné, même si, progressivement, quelques habitants y reviennent. Notre chemin de retour descend au bord d'une falaise au précipice impressionnant. Aucun danger : le chemin est très sûr car il est large de plus 2 mètres

Mais cette vue aérienne est incroyable et permet d'apprécier un paysage rocheux de toute beauté.



Notre randonnée s'achève au village de Qada.

Nous découvrons la palmeraie locale, où l'eau coule en abondance. Le vert de la végétation a un effet apaisant sur nous: quel contraste avec les autres paysages secs et arides du Musandam.

- Safari en voiture au Djabel Harim

Il s'agit d'atteindre les plus hauts sommets du Musandam en voiture 4X4, avec un guide anglophone.

Le nom de ce massif signifie : la montagne des femmes. En effet, autrefois, en temps de guerre, les femmes venaient se réfugier dans cet endroit reculé.

L'ascension prend un peu plus d'une heure, sur une route en terre, face à des paysages grandioses et époustouffants.

A 1100 m le village de Sayah est typique avec ces quelques champs autour des maisons. La route continue jusqu'à 1600 m d'altitude. Sur les crêtes, nous dominons l'ensemble des sommets du Musandam. Ce panorama majestueux est tout indiqué pour prendre quelques photos.

Le guide vous montrera des fossiles: poissons, trilobites, coquillages...sur des affleurements calcaire du crétacée inférieur, vieux de 100M d'années.

La durée de l'excursion est de 3 à 4 heures, **le prix est de 50 à 60 OMR par voiture à la charge des participants**

Soirée barbecue, dans notre jardin où est organisé une séance de cinéma avec des documentaires sur l'histoire de Dubai.

Au sujet de la rando à Qada

Temps de randonnée: environ 5 heures
Dénivelé: 420 m
Hébergement: Hotel-Appartement Esra
Restauration: B, L, D

Jour 08: De Khasab à Dubaï et vol de retour

Le matin, nous embarquons dans un minibus à destination de la métropole scintillante de Dubaï, la ville des extrêmes, si impressionnante.

Nous commençons notre tour par la cité historique. C'est l'occasion de déchiffrer l'histoire de Dubaï. Carrefour entre L'Asie, l'Afrique et l'Europe, ce petit port de pêche s'est développé grâce au commerce, dans ses ruelles étroites. Nous allons découvrir les souks aux draperies colorées, aux odeurs d'épices et aux couleurs étincelantes. Sur les quais, comme autrefois, les boutres remplis d'épices, déchargent encore leurs marchandises à dos d'homme.

Nous traversons la Creek en Abra, bateau taxi traditionnel, pour aller déjeuner à la terrasse d'un restaurant au bord de l'eau.

L'après-midi, nous partons en bus pour le Dubaï moderne des années 2000, celui de tous les excès et de l'extravagance avec ses innombrables gratte-ciel.

Dans ce monde de luxe et de démesure, nous nous arrêtons sur les principaux monuments de la ville, Burj Al Arab, Hôtel 7 étoiles, la fascinante île artificielle de Palm Jumeirah. Dans la soirée, nous visitons le Dubai Mall avec son immense aquarium et nous nous retrouvons pour un dîner d'adieu dans un restaurant au pied de la Burj Khalifa, le plus haut bâtiment du monde. Après quoi nous sommes conduits à l'aéroport et prenons notre vol de retour.

Temps de randonnée: environ 1 heures à Dubai
Hébergement: aucun
Restauration: B, L, D
Distance parcourue: 180 km (transfert à Dubai) + 90 km Durant la visite de Dubai

Jour 09: Retour en Avion

Le programme suivant est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction des conditions météorologiques et/ou de l'état de la mer





INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SEJOUR

Groupe

Groupes de 6 à 14 personnes. 2 personnes par kayak

Les départs sont garantis à partir de 6 personnes. En dessous de ce nombre, *80 JOURS VOYAGES* se réserve le droit d'annuler le séjour.

L'encadrement

Un guide français spécialiste de la destination

Niveau

1 - 2 assez facile

Nous enchainons plusieurs activités chaque jours donc on peut qualifier nos voyages d'actifs

Niveau 1

kayak

Aucune difficulté technique particulière. Les débutants sont les bienvenus et la très grande majorité des participants n'ont jamais été dans un kayak avant de venir.

Toute personne ayant une condition physique moyenne peut participer à notre activité en kayak et vous pouvez envisager sereinement ce genre de voyage.

La plupart du temps, nous nous déplaçons à un rythme facile pour découvrir les lieux. Et les kayaks tandem permettent d'équilibrer le groupe en mettant les personnes les plus faibles avec des fortes. Notre temps de navigation est généralement entre 1h30 et 2h30, soit au maximum 10 km par étape.

Mais certains voyages rencontrent parfois de forts vents contraires qui nécessitent un effort plus intense.

D'autre part, vous serez sollicités pour charger et décharger les kayaks et le matériel de camping sur les plages en arrivant.

Niveau 2 à 3

Randonnée

Il faut mentionner que toutes les randonnées sont facultatives. Ce qui fait que votre séjour peut être plus ou moins sportif.

Le relief est parfois escarpé comme par exemple dans le wadis de qada (canyon) où quelques passages techniques demande de mettre les mains.

En début et fin de saison, la chaleur et le soleil rendent les randonnées plus difficiles.

Etapas et horaires

Même en hiver, la lumière de midi est forte et parfois agressive.

Pour profiter pleinement des moments où la lumière est la plus douce, nous vivons au rythme du soleil.

5:30 - 6:30	Le reveil suivant la saison.
8:00 - 8:30	Le départ en kayak.
10:30	Pause de 30 minutes pour une baignade salubre,
12: 00	Pause pour le repas de midi,
14:30 - 16:15	Navigation en kayak jusqu'au camp.
18-30 – 20:00	Diner

Randonnée

Le relief est généralement escarpé. Il n'existe pas de sentiers. C'est pour cela que nous avons taillé des sentiers sur les flancs des montagnes afin de faciliter votre séjour. Cependant, malgré les sentiers et bien que cela ne soit pas très vertigineux, **il est préférable de ne pas être sujet au vertige.**

Activité nautique

Nous prenons le temps de vous permettre d'admirer les fonds marins en transparence, de vous apprendre à pêcher ou tout simplement de regarder quelques dauphins passer près de nos embarcations.

Votre guide connaît parfaitement le site et saura vous faire découvrir les plus beaux fonds marins ou les lieux où viennent se rassembler les requins ou les raies-aigles.

Hébergement

Les nuits sont prévues en générale au « Esra hôtel appartement ». C'est un hôtel familial avec des appartements comportant deux chambres avec des lits twins et deux salles de bains.

L'accès à la piscine est libre.

Pour les bivouacs : nuits sous tente ou bivouac à votre convenance, les matelas autogonflants et tentes sont fournis.

Repas et alcool

Les repas sont composés généralement de produits frais.

La pêche concède certains avantages, principalement celui de se nourrir de la mer.

Le repas de midi est proposé sous forme d'un buffet où vous pouvez constituer votre assiette de salade à votre convenance.

Le soir c'est un repas chaud.

Pour l'apéritif, sachez que l'alcool n'est pas interdit à Oman, cependant il est impossible d'en acheter sur place. Les bouteilles en verre n'étant pas pratique, il est conseillé de se munir de récipient en plastique pour le transport.

Nous vous invitons à apporter également une spécialité de votre région afin de la faire partager.

Eau et boisson

Nous buvons l'eau en bouteille achetée dans le commerce. Cependant, nous nous ravitaillons aussi dans les villages. Cette eau provient, soit de la désalinisation de l'eau de mer, soit de forage dans la nappe phréatique. L'eau est potable et elle est traitée mais par précaution pour ceux qui pourraient être sensibles, il est conseillé d'apporter des pastilles de chlore de type « Micropur Forte » (cf. Liste de matériel individuel).

La photo

Prendre en photo les femmes et les jeunes filles est souvent considéré comme une agression par les villageois. Les appareils photos doivent être discrets. Penser d'abord à tisser des liens avec votre hôte plutôt qu'à le prendre en photo.

En kayak, il faut prévoir une bonne protection pour vos appareils. Vous pouvez vous munir de sacs de congélation avec un zip. Pour les passionnés possesseurs de « reflex », une valise étanche de type « Pelicase » est conseillée. Elle peut être fixée sur le kayak et permet d'avoir accès très facilement au boîtier.



Caractéristiques du circuit et esprit du voyage

Ce voyage est destiné à tous. Il est actif de nature, participatif et demande une certaine ouverture d'esprit.

Vous serez sollicités pour charger et décharger les kayaks et le matériel de camping sur les plages en arrivant. A la fin du séjour votre participation au rinçage des équipements ne prendra pas beaucoup de temps et nous comptons sur votre implication pour laisser au groupe suivant un matériel propre.

Durant le séjour, certaines plages peuvent être encore polluées par quelques déchets charriés par la mer. Ce sont des lieux complètement sauvages et non habités donc aucun nettoyage n'est prévu par les autorités locales et votre guide s'efforcera de nettoyer les lieux si cela est nécessaire.

Votre guide est responsable de la sécurité et de la logistique du groupe mais votre implication permet de créer un climat d'entraide et d'établir des liens, entre vous et votre guide, pour une ambiance sympathique et sereine. Vous allez participer à un voyage en groupe ; les décisions du guide seront prises dans l'intérêt du groupe et pourront parfois l'être au détriment de l'intérêt d'un individu.

Suivant les aléas météorologiques, le niveau du groupe, les risques possibles, le guide peut modifier le programme initialement défini, sans devoir se justifier, ni négocier ses choix avec les participants

Santé et forme physique

Ceci est un voyage facile cependant il reste actif de nature. **Nous vous rappelons que vous devez être en parfaite santé.**

Pour ces voyages, nous insistons sur la difficulté à obtenir du secours pour une évacuation d'extrême urgence : les liaisons radio sont inexistantes et les centres de soins sont très souvent éloignés. En cas de besoin, nous possédons une pharmacie de première urgence. Prévoyez néanmoins une petite pharmacie personnelle.

Pour plus de précautions, nous vous recommandons d'être à jour des vaccins ordinaires (diphtérie, tétanos et polio).

Paludisme : la région où nous randonnons n'est pas une zone à risque, mais compte tenu des craintes de certaines personnes nous vous recommandons de consulter votre médecin traitant, il saura vous conseiller.

Vaccins conseillés : Hépatites A et B. Méningite et fièvre typhoïde.

Les horaires de vol

Les horaires d'avion sont prévus généralement dans la tranche horaire suivante :

Arrivée à Dubai J2 entre 02h00 et 05h00 du matin.

Retour départ de Dubaï J 9 entre 23h00 (J8) et 04h00 (J9)

En fonction des disponibilités aériennes au moment de la réservation, il est possible que votre arrivée se fasse en soirée du J1. Dans la mesure où il est impératif d'attendre tous les participants pour le départ vers Khasab, pour ceux qui ne souhaitent pas attendre trop longtemps à l'aéroport, possibilité de vous réserver une nuit à l'hôtel en option et sur demande pour prendre un peu de repos dans de meilleures conditions.

Formalités

Passeport et visa obligatoires.

La validité du passeport doit être de plus de 6 mois après le retour de voyage. Votre passeport ne doit pas porter de tampon israélien.

Le visa des Émirats Arabes Unis est gratuit et délivré à la douane, à l'aéroport de Dubaï. Il est payant à la sortie pour aller au Musandam soit 35 dirham (monnaie des Émirats Arabes) ce qui correspond environ à 8 €.

Le visa omanais est également nécessaire;

Les visas de tourisme (entrée unique valable 30 jours) et les visas de visite (multiples entrées valable 1 an pour des séjours n'excédant pas 1 mois) peuvent s'obtenir, pour les Français et les ressortissants des autres pays de l'Union européenne :

En ligne :

Le document eVisa est valable 1 mois à compter de sa date de délivrance ; la demande d'eVisa est à réaliser dans le mois qui précède le départ.

Se rendre sur le site <https://evisa.rop.gov.om>. Pour télécharger le Manuel d'aide procédure E-Visa (PDF - 1,36 Mo).

Ambassade du Sultanat d'Oman

Ouverture le matin uniquement 90, rue de Courcelles, 75008 Paris. Tél.

: 01-44-29-67-78. Ouvert de 9 h 30 à 12 h 30 du lundi au vendredi.

Le site pour le visa est : <http://www.rop.gov.om/english/index.asp>

SEJOUR : Oman Kayak et Multi-Activities

Date: de mi-Octobre à mi- Avril

Départ confirmé à partir de 6 inscrits

NOMBRE DE JOURS : 09 jours France/France

VILLE DE DEPART : PARIS

PRIX : 900 € */ personne

*** Prix hors aérien - Conditions spécifiques d'annulation selon conditions générales de vente – Acompte 50% à la réservation du séjour..**

Les prix comprennent

- Les transferts et déplacements selon le programme.
- La pension complète durant le séjour à Oman, sauf repas à Dubaï.
- Hébergement décrit en chambre double en hôtel, base occupation double sous tente
- Les services d'un accompagnateur français, spécialiste de la destination
- Matériel de camping (tente, matelas,) et de cuisine

Les prix ne comprennent pas

- Le vol aller/retour pour Dubaï
- Les frais de visa d'Oman et de sortie des Émirats: (gratuité pour l'instant depuis 01/09/21)
- Vos frais personnels: toutes les boissons durant les repas au restaurant et à l'hôtel (eau comprise), téléphones, pourboires, etc.
- Les suppléments hôtel SINGLE sur demande
- Les nuits supplémentaires à Dubai à l'arrivée ou au départ sur demande
- Les frais réels de séjour supplémentaires en cas de modifications ou annulation des vols internationaux indépendant de notre volonté (hôtellerie, repas et transferts supplémentaires, etc.)
- Les repas à Dubai (entre 40 à 70 €)

Liste du matériel que nous vous fournissons

Matériel commun pour le groupe

Repas

- 1 pergola pour se mettre à l'abri du soleil
- Glacière pour les légumes et produits frais (durant les mois chauds)
- Matériel cuisine - 1 assiette et couverts
- Tables et chaises
- 1 toilette sèche

Sécurité

- 1 téléphone satellite
- 1 trousse de pharmacie

Matériel individuel par personne

Camping

- 1 tente 2 places
- 1 matelas autogonflant Neoair Thermarest
- 1 bache tapis pour dormir sous les étoiles

Durant les 4 jours kayak

- 2 sacs étanches pour vos affaires personnelles et votre sac de couchage (capacité 13 litres)
- 1 grand sac pour mettre l'ensemble de vos affaires pour les transporter jusqu'au kayak.
- 1 sac à dos par personne: pour ceux qui veulent monter au sommet de Sham.
- 1 baton de marche pour la randonnée de Sham

Vos bagages que vous n'avez pas besoin durant vos 4 jours kayaks seront laissés à Khasab

Liste du matériel conseillé de prendre

Ok	Nbr	Type de vêtement	Détails	Remarques
		Pour le voyage		
		Passeport + Visa + Billets d'avion + assurance		
		Médicaments personnels + + spécialité de votre région à partager + boissons pour le soir		
		Pour le kayak		
	1	Casquette/ lunette de soleil	Grande visière et qui couvre le cou	
	1	Maillot de bain		
		Crème solaire		
	1	Gants kayak ou de voile	Néoprène ou synthétique	En option
	2-4	T-Shirts fins	Lycra ou synthétique (pas coton)	Manches longues, est un plus
	1-2	Short	Lycra ou synthétique (pas coton)	Séchage rapide
	1	Chaussure kayak	Aller dans l'eau : Crocs, sandales	Pour kayak et baignade
	1	Paréo ou jupe longue	Pour les femmes	
		Palme / Masque / Tuba	De bonne qualité	Nous pouvons prêter 3 paires
	1	Appareil photos & jumelles	avec étui étanche adapté	(jumelles en option)
	1	Serviette en micro-éponge	type « Packtowl »	Pas besoin d'une grande
Le soir				
		Shampooing eau de mer	pour se laver dans la mer comme si c'est une douche à l'eau douce	
	1	Mini-trousse de toilette	Papier toilette & lait hydratant	Taille minimum !
	1	Lampe frontale	Piles rechanges important	
		Baguette pour manger		
		Répulsif pour insectes	Il y a parfois des insectes la nuits	
	1	Sac de couchage	10°C température confort	
L'hiver de décembre à Février				
	1	Shorty	L'eau est à 24 °C l'hiver	Janvier - Février
	2-3	T-shirts épais	Polypropylène, polar ou laine	Décembre à Février
	1	Veste polaire légère	Pour le soir	Décembre à début mars
	1	Bonnet - Gants	Polaire ou laine	Décembre à Février
	1	Veste coupe vent légère	Goretex ou équivalent	Décembre à début mars
		Randonnée à Khasab		
	2	Pantalons de toile légère	Séchage rapide	
	1	Sac à dos randonnée	De 10 à 30 litre, pour la rando à Khasab et la visite à Dubai	
	1	Chaussure trek ou trial	Légère et respirant	
	4	Paires Chaussettes fines		
	2-3	T-shirts fins		
	1	Gourde ou poche à eau	Type Camelback	
		Dubai et Khasab		
	1	Chaussures légères		
		Tenue habillée	Pour la soirée au restaurant	En option



N° de votre devis ou nom du séjour :

Dates :

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer à **80 jours voyages** - 15 Rue Ferrachat - 69005 Lyonou par mail à contact@80joursvoyages.com

MR ☐ MME ☐ ENF ☐ 1 ^{ER} VOYAGEUR	MR ☐ MME ☐ ENF ☐ 2 ^{eme} VOYAGEUR
NOM :	NOM :
PRENOM :	PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :	DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :
LIEU DE NAISSANCE :	LIEU DE NAISSANCE :
ADRESSE :	ADRESSE :
CODE POSTAL :	CODE POSTAL :
VILLE :	VILLE :
PAYS :	PAYS :
TEL DOM : TEL PRO :	TEL DOM : TEL PRO :
TEL PORTABLE :	TEL PORTABLE :
E-MAIL :	E-MAIL :
PASSEPORT Attention le nom figurant sur ce bulletin doit être celui figurant sur votre passeport le jour de votre départ.	PASSEPORT Attention le nom figurant sur ce bulletin doit être celui figurant sur votre passeport le jour de votre départ.
N° DE PASSEPORT :	N° DE PASSEPORT :
DELIVRE LE : DATE EXPIRATION :	DELIVRE LE : DATE EXPIRATION :
LIEU DE DELIVRANCE :	LIEU DE DELIVRANCE :

ASSURANCES EUROP ASSISTANCE (Réservés aux voyageurs domiciliés en France et Monaco)		VOYAGEUR 1	2
1- Contrat Annulation et Multirisques Europ Assistance : Formule tout compris Evasio 4,90%		1-	☐ ☐
2- Tarif spécial Carte Bleue Multirisques : Formule tout compris Evasio Europ Assistance 3,00% (réservée au porteur de la carte utilisé pour le règlement du voyage avec les cartes bancaires multiservices Gold Mastercard, visa Premier, Infinite Premium)		2-	☐ ☐
Attention : Ce contrat d'assurance doit être souscrit au moment de l'inscription - Contrat intégral Assurance Europe Assistance disponible sur www.80joursvoyages.com			

REGLEMENT A L'INSCRIPTION	Total
Prix du voyage € x Nombre de voyageur (1)	 €
Montant assurance souscrite voyageur 1 (2)	 €
Montant assurance souscrite voyageur 2 (3)	 €
Montant assurance souscrite voyageur 3 (Voir page bulletin complémentaire coordonnées du voyageur) (4)	 €
Montant assurance souscrite voyageur 4 (Voir page bulletin complémentaire coordonnées du voyageur) (5)	 €
Montant assurance souscrite voyageur 5 (Voir page bulletin complémentaire coordonnées du voyageur) (6)	 €
Montant assurance souscrite voyageur 6 (Voir page bulletin complémentaire coordonnées du voyageur) (7)	 €
Prix Total du voyage (8) = (1 à 7)	 €
Acompte 50% à la réservation (ou solde total pour certaines « offre Promo » selon devis) (9)	 €

☐ Je règle par chèque bancaire ou CCP d'un montant de € à l'ordre de 80 jours Voyages.

☐ Je règle par carte de crédit (**hors American express**) pour un montant de € et autorise 80 jours voyages à prélever automatiquement le solde du voyage 35 jours avant le départ, incluant les prestations supplémentaires demandées, les taxes et autres frais obligatoires inhérents à mon voyage

TYPE DE CARTE :

N° DE CARTE EXPIRE LE ____/____/____ CRYPTOGRAMME (3 chiffres au verso de votre carte)

NOM DU TITULAIRE : PRENOM :

DATE ____/____/____ SIGNATURE :

J'ai lu les conditions générales de vente 80 jours voyages détaillées jointes et le devis détaillé concernant ce voyage et les accepte en leur totalité. Je suis pleinement conscient (e) que durant ce voyage je peux courir certains risques, inhérents notamment à l'isolement, loin des centres médicaux et je les assume en toute connaissance de causes. Je m'engage par conséquent à ne pas reporter la responsabilité de ces risques sur 80 jours voyages, ses guides et ses prestataires locaux.

De plus j'ai pris connaissance des informations et des formalités concernant le pays choisi sur le site internet du ministère des affaires étrangères (www.diplomatie.gouv.fr) dans la rubrique « conseils aux voyageurs ». Je vérifierai ces informations quelques jours avant mon départ.

Solde total du voyage (8 - 9) à régler selon conditions générales de vente €

Siège social : 80 jours Voyages 332, chemin de la Vorly 38850 PALADRU Téléphone : 09 81 07 43 66 email : contact@80joursvoyages.com
SARL 80 jours voyages au capital de 45000€ - SIRET 523 492 981 00015 - RCS Vienne - Immatriculation tourisme IMO38100047 - APE/NAF 7911Z

80 Jours Voyages (80JV) définit ses conditions générales de vente en fonction des spécificités de ses voyages. Tout achat d'un voyage implique leur acceptation.

1. INSCRIPTION

1.1 Devis –

80JV vous propose de construire votre voyage selon vos envies et mets à disposition son site Internet et ses conseillers pour vous inspirer, vous conseiller et organiser votre séjour. 80JV vous propose des séjours « en individuels » ou « accompagné » par l'un de nos accompagnateurs. Pour obtenir votre programme personnalisé de voyage, vous devez nous soumettre votre demande de devis par téléphone ou via notre site internet. A partir de vos souhaits, un conseiller vous proposera un devis avec une durée de validité, contenant votre programme et le prix du séjour. Ce prix sera ferme et définitif tous frais et taxes compris sauf mention contraire spécifiées dans le devis et éventuels ajustements prévus à l'article 10 Tarifs, ci-après. En cas de dépassement de la durée de validité de votre devis, 80JV pourra établir un nouveau devis pour votre voyage si certaines modalités, notamment tarifaires devaient être modifiées.

1.2 Inscription

Votre inscription est définitive à compter de la réception du bulletin d'inscription (BI) complété, daté et signé ou la validation du BI via notre site Internet par la procédure d'inscription en ligne.

1.3 Modalités de paiement

1.3.1 A plus de 35 jours de la date du départ :

Paiement d'un acompte de 35% du prix total du voyage à l'inscription et paiement du solde au plus tard 35 jours avant la date de départ.

1.3.2 A moins de 35 jours de la date du départ :

Paiement du montant total du voyage. A moins de 15 jours de la date du départ, le paiement du voyage sera accepté uniquement par carte bancaire ou espèces.

1.3.3 Le solde du prix du voyage devra être payé sans relance de notre part, au plus tard 35 jours avant la date de départ. Tout retard dans le paiement d'un acompte ou du solde pourra être considéré comme une annulation pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation prévus à l'article 5.

1.3.4 Le montant des primes des assurances souscrites par le client à l'occasion de son voyage est réglé dès l'inscription et à l'encaissement de l'Acompte ou de toute autre somme réglée par le client à la signature / validation du bulletin d'inscription. 1.3.5 Conformément à l'art. L121-20-4 du code de la consommation, vous ne bénéficiez pas d'un délai de rétraction dès la commande de prestations de voyage via notre site. En cas de difficultés, nos conseillers se tiennent à votre disposition. 1.3.6 Le versement de l'acompte et/ou du règlement de votre voyage peut être réglé : Après d'un conseiller 80JV, sur rendez-vous, dans une de nos agences ou par correspondance par chèque libellé à l'ordre de 80JV (uniquement pour les inscriptions à plus de 15 jours du départ), accompagné du bulletin d'inscription ou par carte bancaire, sous réserve de dater et signer les autorisations de prélèvement automatiques mentionnées sur le bulletin d'inscription pour l'acompte et le solde du prix du voyage. (L'autorisation de prélèvement automatique pour le solde du prix total du voyage impliquera un prélèvement sur votre compte 35 jours avant la date de départ ou Sur le site www.80joursvoyages.com, par carte bancaire. 1.3.7 Dès votre paiement de la totalité du voyage, 80JV vous adresse une facture dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 15 jours suivant votre règlement. Cette facture confirme l'inscription à votre voyage. 1.3.8 Pour certains types de voyages, les modalités d'annulation et délais de règlement peuvent être différents. Dans ce cas, les nouvelles modalités seront spécifiées dans le devis.

2 INFORMATIONS VOYAGE

2.1. Formalités administratives et sanitaires

Avant de vous inscrire pour entreprendre votre voyage vous devez vérifier que chacun des voyageurs est en possession d'un passeport ou autre document, en cours de validité et conforme aux exigences requises pour transiter et/ou entrer dans le(s) pays du voyage. Le cas échéant, nous vous invitons à vérifier que votre passeport et votre situation personnelle vous permettent de transiter par les Etats-Unis d'Amérique. Il appartient au voyageur de nationalité française de vérifier qu'il est en possession de documents notamment administratifs et sanitaires requis en vue de l'accomplissement du voyage. Les personnes d'autres nationalités doivent s'informer et se renseigner, avant de s'inscrire et de réaliser leur voyage, sur les formalités administratives (visas...) et sanitaires (vaccins...) requises notamment auprès des ambassades et consulats compétents. Un voyageur qui ne pourrait embarquer sur un vol, faute de présenter les documents de police, douanier et/ou sanitaire, ne pourrait prétendre à aucun remboursement du prix de son voyage. 80JV ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable des conséquences de l'observation par le voyageur des règlements policiers, douaniers ou sanitaires préalable ou au cours du voyage (ex perte des papiers d'identité et/ou billets d'avion...).

2.2. Informations sur la sécurité et les risques sanitaires

80JV vous conseille de consulter régulièrement avant votre départ la/es fiche(s) pays du Ministère français des Affaires Étrangères relative(s) à votre voyage (pays de destination et traversés) sur le site www.diplomatie.fr, rubrique "Le Français et l'étranger" ou de vous renseigner par téléphone au 01.43.17.86.86 (cellule de veille). Ces fiches sont également disponibles sur simple demande à 80JV. Dans certaines circonstances, 80JV peut être amené, pour certaines destinations à vous faire signer la fiche MAE du/des pays visité(s) ou traversé(s), au titre de son obligation d'information. Cette demande ne constitue pas une décharge de responsabilité de 80JV. Risques sanitaires : Nous vous invitons à consulter régulièrement les informations diffusées par les autorités compétentes sur les risques sanitaires du/des pays de votre voyage et à suivre les recommandations et mesures sanitaires pour lutter contre ces risques accessibles sur les sites www.santesports.gouv.fr (Ministère de la Santé), www.who.int/fr/ (Organisation Mondiale de la Santé), ou sur demande de votre part auprès de nos conseillers.

3. RESPONSABILITES

3.1. Modifications du programme

80JV se réserve le droit de modifier tout ou partie des programmes établis et ce en fonction des conditions météorologiques, politiques ou des contraintes de sécurité. L'impossibilité d'effectuer tout ou partie du programme par suite de conditions climatiques mauvaises ou d'éruptions volcaniques dangereuses ou de cas de force majeure (retards aériens, situation politique, problèmes d'accès au site, etc.) n'ouvre le droit à aucun remboursement. 3.2. Santé et aptitude physique Pour entreprendre ces voyages, tout participant doit être en bonne santé. Avant chaque inscription, il doit obligatoirement informer l'agence de ses problèmes de santé particuliers qui sans être rédhibitoires pourraient rendre la fréquentation de sites éruptifs impossible ou dangereuse. Pour les séjours avec de s activités nautiques, les clients ayant des difficultés à nager en eau libre doivent impérativement informer l'agence. Sans être rédhibitoire, cet élément peut rendre certaines activités dangereuses ou impossibles et/ou nécessiter un aménagement. Nous attirons votre attention sur le fait que certains voyages ayant un caractère particulier, certains centres médicaux peuvent être assez éloignés du lieu de l'excursion. Vous devez donc être conscient du risque encouru, être d'une extrême prudence, et, pour les voyages accompagnés, suivre les directives de l'accompagnateur et ne jamais rester isolés. 3.3. Responsabilités et exclusion du groupe Par votre signature en bas du bulletin d'inscription, vous vous engagez à respecter les consignes particulières de sécurité et, en cas de méconnaissance de votre part, vous renoncez expressément à ne pas faire supporter la responsabilité de l'accident intervenu à 80JV ni à ses accompagnateurs. Ceci est également valable pour les ayants droits et tous les membres de la famille du participant. Pour les séjours accompagnés, 80JV se réserve le droit d'exclure à tout moment d'un groupe une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité du groupe ou le bien être des participants. Le client exclu ne peut prétendre à aucune indemnité et à aucun remboursement de tout ou partie du voyage. En outre, s'agissant plus particulièrement des visites de sites éruptifs, vous acceptez le risque inhérent à ce type de visite et renoncez expressément à poursuivre 80JV en cas d'accident. 3.4. Code du tourisme Conformément à l'article L. 211-17 du C. Tourisme, 80JV ne pourra être tenu pour responsable des conséquences des événements extérieurs à elle, notamment : - Annulation imposée par des circonstances présentant les caractères de la force majeure et/ou pour des raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs et/ou injonction d'une autorité administrative. 80JV se réserve le droit de modifier les dates, horaires ou les itinéraires prévus si elle juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée et ce, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité - Perte ou vol des billets de passage aérien par le voyageur les compagnies aériennes ne délivrant pas de duplicata - Défaut de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaire périmés ou d'une durée de validité insuffisante (carte nationale d'identité, passeport, visa, certificat de vaccinations...) ou non conformes aux indications figurant sur l'offre de voyage et le bulletin d'inscription, pour des ressortissants de nationalité française, et/ou au poste de police des douanes ou d'enregistrement. En cas de défaut d'enregistrement (y compris pour retard à l'embarquement), il sera retenu 100% du montant total des prestations - Incidents ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers tels que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures à 80JV, émeutes, incidents techniques ou administratifs extérieurs à 80JV, encombrement de l'espace aérien, faillite d'un prestataire, intempéries, retards (y compris les retards dans les services d'expédition du courrier pour l'envoi des billets d'avion, passagers...), pannes, pertes ou vols de bagages ou d'autres effets personnels des voyageurs. Le ou les retards subis ayant pour origine les cas visés ci-dessus ainsi que les modifications d'itinéraire/programme qui en découleraient éventuellement ne pourront entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit de la part de 80JV, notamment du fait d e la modification de la durée du voyage initialement prévue ou de retard à une escale aérienne. Les éventuels frais additionnels liés à une perturbation (taxes, hôtel, parking, rachat de titres de transport...) resteront à la charge du voyageur.

4. MODIFICATIONS DEMANDEES PAR LE CLIENT AVANT LE DEPART

Après émission du billet, toute modification de prestation aérienne ou terrestre ou toute demande de modification du nom ou d'une partie de l'orthographe du nom sera considérée comme une annulation du fait du client suivie d'une réinscription. Il pourra e conséquence être perçu les frais d'annulation visés à l'article 5. Toute modification d'un élément d'un voyage intervenant après signature du bulletin d'inscription fera l'objet d'un nouveau devis.

5. CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Si le client se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il devra en informer sa compagnie d'assurance et 80JV, dès la survenance du fait générateur, par tout moyen écrit, permettant d'avoir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit q sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. Nous attirons votre attention sur le fait que la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que vous lui communiquez directement, la date du fait générateur à l'origine de votre décision d'annuler votre voyage pour accepter de vous rembourser les frais d'annulation. 5.1. Barème des frais d'annulation totale (Sauf cas particuliers, art. 5.3) : 5.1.1 Cas où les billets d'avions ne sont pas émis : - A plus de 34 jours avant la date de départ : 35 % du montant total des prestations avec un minimum de 300 € par personne. - A moins de 35 jours avant la date de départ : 100 % du montant total des prestations. En cas d'annulation, 80JV demandera à chaque client la restitution, sans délai, des billets de passage aérien et des bons d'échanges (« vouchers » utilisés pour les locations de voitures, activités, etc.) émis et remis à chaque client. 5.1.2 : Cas où les billets d'avions sont émis : Les frais d'annulation correspondront au montant des billets d'avions auquel s'ajoute les conditions du point 5.1.1. Le montant des frais ne peut excéder le montant total du séjour. 5.2 Barème des frais d'annulation partielle (Sauf cas particuliers, cf. art. 5.3) Si un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un même dossier (BI) annule(nt) leur participation à un voyage maintenu pour les autres participants, le barème des frais d'annulation -sera calculé pour le voyageur qui annule sur. Le prix des prestations nominatives (billets de transport) et no consommés du voyage à la date de l'annulation, et la quote part des prestations partagées par les autres voyageurs (prestations d'hébergement, location de véhicule...). Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées par 80JV pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement. 5.3 Cas particuliers 80JV peut proposer au client des produits dont le caractère est exceptionnel soit en raison de tarifs très avantageux, soit à des dates qui correspondent à des événements importants (haute saison touristique) ou pour d'autres raisons qui peuvent entraîner la modification du barème des frais d'annulation. Les prix dénommés « offre PROMO » sur le devis impliquent le barème de frais d'annulation suivant : La totalité des sommes perçus à la réservation sont non-remboursables et sont à minima de : - A 35 jours et plus avant la date de départ : 50 % du montant total du voyage. - moins de 35 jours avant la date de départ : 100 % du montant total des prestations. En pareil cas, les frais d'annulation qui s'appliqueront seront indiqués sur le devis préalable relatif au voyage ou identifiable comme « offre PROMO » renvoyant aux conditions ci-dessus. Les autres dispositions des présentes continueront de s'appliquer. En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, le 3e frais extérieurs au voyage souscrit chez 80JV et engagés par le client tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement. Pour tous billets d'avion émis, il sera retenu 100% de frais soit la totalité du prix du billet. Dans le cas du remboursement des taxes aériennes par la compagnie aérienne, celles-ci seront rétrocédées au client uniquement en déduction du solde et sous réserve d'une demande du client dans les 30 jours suivant l'annulation (Dans les cas (80JV ne conserve pas 100% du prix du voyage, l'acompte couvre les frais terrestres et aucun remboursement de taxe aérienne n'est possible). Si 80JV se trouve dans l'obligation d'annuler un départ par suite de conditions particulières tenant notamment la sécurité des voyageurs ou à la force majeure, les participants seront remboursés intégralement des sommes qu'ils ont versées sans toutefois pouvoir prétendre à aucune indemnité.

6. ASSURANCES

Les éléments reproduits ci-dessous sont des extraits des contrats d'assurance voyage que nous vous proposons de souscrire. Les contrats complets sont consultables sur notre site www.80joursvoyages.com, ou sur demande auprès de nos conseillers. Ceux-ci comportent des limitations de garanties, des exclusions, des franchises et des obligations en cas de sinistre. Nous vous invitons à les lire attentivement. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'Assurance afin de déclencher votre contrat. Dans les modalités proposées, il est précisé qu'en cas d'annulation, les primes d'assurance, les frais d'inscription, les frais de visas , ainsi que les frais d'annulation à plus de 60 jours du départ ne sont remboursables ni par 80JV ni par l'assureur. 6.1. Contrat Annulation & Multirisques ASSURINCO : L'assurance doit être souscrite en même temps que le voyage. La garantie annulation n'est valable qu'en cas d'annulation intervenue avant la date du départ du voyage et pour une liste précise d'événements. En cas d'annulation, vous devez immédiatement informer 80JV par LRAR ainsi que la compagnie d'assurance. La garantie multirisque confort comprend des garanties d'assistance étendues (rapatriement médical, remboursement des frais médicaux à l'étranger, remboursement des prestations de séjour non utilisées en cas d'interruption de séjour, assurance bagages.) Cette assurance formule confort est facturée 4,9% du prix total des différentes prestations 6.3 Complément d'assurance cartes bancaires Si vous payez votre voyage avec une carte bancaire multirisques Gold Mastercard, Visa Premier, Infinite Premium, à l'exclusion des autres types de cartes bancaires, nous vous proposons, quelles que soient les garanties d'assurance incluses dans votre carte, de bénéficier de l'ensemble des garanties du contrat Multirisque Confort ci-dessus. Cette assurance est facturée 3% du prix total des différentes prestations (valable uniquement pour les dossiers d'un montant inférieur à 8000€/pers. 6.4 Assurances pour les groupes constitués, incentive ou voyages événementiels. En fonction du type de séjour, l'assurance optionnelle (annulation ou multi-risques) pourra être souscrite auprès d'un autre assureur. 80JV sélectionnera le contrat d'assurance qui proposera la meilleure couverture en fonction du pays, des conditions de voyages et des activités proposées. Vous serez informé de l'assureur proposé au moment de la souscription. Les contrats sont disponibles dans la rubrique assurance. 6.5 Procédure de déclaration de sinistre des assurances voyages. En cas d'annulation ou de tout autre incident couvert par les contrats, vous devez envoyer votre déclaration de sinistre par écrit sous 5 jours ouvrés dès la survenance de l'événement à Assurico, Service Indemnités, 122 bis quai de Tounis BP 9093231009 TOULOUSE Cedex : +33. (0)1.41.85.85.61 – email sinistre@assurico.com en précisant le numéro du contrat : Pour toute demande d'assistance 24h/24, 7/7. Contactez Mutaide Assistance : +33 1.45.16.43.95 Par e-mail : medical@mutaide.com

7. TRANSPORT AERIEN

7.1. Compagnies Aériennes

80JV vous communiquera lors de votre inscription l'identité du ou des transporteurs aériens, connus à cette date, susceptibles d'assurer vos vols. En cas de modification, postérieurement à votre inscription, 80JV s'engage à vous communiquer, dès lors qu'elle en aura connaissance avant votre départ, tous changements dans l'identité du ou des transporteurs aériens. 80JV s'engage à ce que toutes les compagnies aériennes utilisées au départ de France soient admises, par les autorités administratives compétentes à desservir le territoire français. La liste européenne des compagnies aériennes interdites peut-être consultée sur le site http://ec.europa.eu/transport/airban/list_fr.htm ou demandée à votre conseiller chez 80JV.

7.2. Conditions de transport

Les conditions générales et particulières de transport de la compagnie aérienne sont accessibles via le site Internet de la compagnie aérienne ou sur demande. Conformément à la Convention de Varsovie, toute compagnie aérienne peut être amenée à modifier sans préavis notamment les horaires et/ou l'itinéraire ainsi que les aéroports de départ et de destination. En cas de modifications par la compagnie aérienne, notamment du fait d'incidents techniques, climatiques ou politiques extérieurs à 80JV, retards ou annulations ou grèves extérieures à 80JV, escales supplémentaires, changement d'appareils, de parcours, si le client décide de renoncer au voyage, les frais d'annulation visés à l'article 5 ci-dessus lui seront facturés. 80JV ne remboursera pas les frais (taxis, hôtels, transport, restauration...), dès lors que le client sera sous la protection de la compagnie aérienne. En cas de retard dans le transport au départ ou au retour du voyage et/ou dommage ou perte de bagages, refus d'embarquement (surbooking) et/ou annulation de vol par la compagnie, nous recommandons au voyageur, pour lui permettre de faire valoir ses droits vis-à-vis de la compagnie aérienne, de conserver tous documents originaux (billets, cartes d'embarquement, coupon bagage ou autres) et de solliciter auprès de la compagnie aérienne tout justificatif écrit en cas de refus d'embarquement (surbooking) ou annulation de vols (ci-après, les "Justificatifs"). Le voyageur expédiera à la compagnie aérienne, dès que possible, compte tenu des délais courts imposés, sa réclamation avec copie des Justificatifs et conservera les originaux. 80JV pourra, en cas de difficulté, intervenir auprès de la compagnie aérienne pour assister le voyageur dans la résolution de la réclamation.

7.3. Acheminement avant les départs et au retour du voyage

Si vous organisez seul vos prestations pré et post acheminement (transport, hôtel,...) jusqu'au lieu de commencement du voyage et jusqu'à votre domicile au retour du voyage, nous vous recommandons d'acheter des prestations (titres de transport...) des modalités sans frais et/ou remboursables et de prévoir des temps de transfert entre aéroports/gares raisonnables. 80JV ne remboursera pas les prestations réservées non utilisées. Par ailleurs, 80JV ne remboursera pas les frais induits, en cas de survenance d'un cas de force majeure, d'un fait imprévisible et insurmontable d'un tiers ou du fait du voyageur qui modifierait les prestations de votre voyage souscrit chez 80JV et/ou qui impliquerait la modification de prestations que vous auriez réservé pour assurer votre pré ou post acheminement.

8. PRESTATION TERRESTRE

Les prestations non utilisées sur place (transferts, excursions, sorties en mer, activités, hébergement, location de véhicule, vols...) ne donnent ont lieu à aucun remboursement. Les prestations volontairement modifiées sur place sont soumises aux conditions des prestataires et fournisseurs locaux; les prestations supplémentaires ou de remplacement engendrant un surcoût devront être réglées directement aux prestataires et fournisseurs locaux et ne pourront en aucun cas engager la responsabilité de 80JV. Elles ne donneront lieu à aucun remboursement de la partie non utilisée des prestations.

9. MINEURS

Les demandes d'inscription concernant les mineurs devront être signées par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère ou du tuteur ». Les mineurs qui ne voyagent pas avec leurs parents ou tuteurs, doivent être en possession, en plus des pièces d'identité (CNI ou passeport, selon le cas) exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire métropolitain français, en cours de validité. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct. Pour les mineurs qui voyagent avec l'un de leurs parents, tuteurs ou autres personnes majeures, il convient de vous assurer que vous êtes en possession des documents nécessaires pour le mineur qui vous accompagne (carte nationale d'identité ou passeport et, le cas échéant, autorisation de sortie du territoire ou livret de famille) pour lui permettre de sortir du territoire.

10. TARIFS

10.1. Ajustement du tarif Conformément à la loi, nous pouvons nous trouver dans l'obligation de modifier nos prix et nos programmes pour tenir compte : de variations du coût des transports, liées notamment au coût des carburants, de la variation des redevances et taxes afférentes aux prestations fournies telles que taxes d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement. A la signature du bulletin d'inscription, le prix est ferme et définitif. Il est exprimé en euros et ne pourra plus être modifié par aucun des parties sauf en fonction des deux points prévus légalement : (1) variations du coût des transports liés notamment au coût des carburants ou (2) de la variation des redevances et taxes afférentes aux prestations fournies telles que taxes d'atterrissage d'embarquement ou de débarquement. En cas de modification du prix pour les cas visés ci-dessus, 80JV s'engage à en informer le client par courrier au plus tard 30 jours avant la date de son départ. 10.2. Annulation d'un ou plusieurs inscrits sur un même numéro de dossier / devis Si un ou plusieurs inscrits sur un même numéro de dossier/devis annule(nt), le voyage pourra être maintenu dès lors que les participants auront réglé avant le départ, le surcoût éventuel des prestations qui auront dû être modifiées en raison de l'annulation du/des voyageurs. Tout refus de la part du ou des voyageurs restant inscrits de s'acquiescer de cet ajustement sera considéré comme une annulation de leur part, avec application du barème de l'article 5.

11. RECLAMATIONS

Sauf en cas de force majeure et sans préjudice d'une éventuelle action en responsabilité, 80 Jours Voyages ne pourra être tenue responsable des dommages matériels et/ou corporels subis par les voyageurs, accompagnés ou non, à l'occasion de leur voyage. En cas de réclamation, dans les meilleurs délais suivant la date de retour de voyage, accompagnés ou non, à l'adresse suivante : contact@80joursvoyages.com Site web : www.80joursvoyages.com